

**CREATION DE HAUTS-FONDS ET DIVERSIFICATION DES BERGES DE LA GRAVIERE LAFARGE SUR LA COMMUNE DE DONZERE EN MESURE COMPENSATOIRE (26) - 2016**



**CONTEXTE**

La mise en conformité du CNPE de Tricastin qui est situé en contrebas du canal de dérivation du Rhône "Donzère-Mondragon" a engendré la mise en œuvre d'importants travaux. L'application de la nouvelle réglementation nucléaire requiert la prise en compte du risque d'inondation de valeurs de débits de crues supérieures à celles de la concession CNR : soit 13'700 m3/s (crue dite millénaire majorée) en lieu et place de 9'900 m3/s. Pour atteindre ces objectifs de protection du CNPE de Tricastin, des discussions entre l'Agence de Sureté Nucléaire (ASN), EDF ont conduit à la proposition de cinq aménagements au sein du canal CNR de Donzère - Mondragon. Un de ces cinq aménagements est concerné par la renaturation de la Carrière Lafarge. Le Centre National d'Équipement Et de Production d'Électricité d'EDF a engagé des travaux de création de hauts – fonds et de diversification des berges de la gravière Lafarge dans le cadre de mesure compensatoire.

**Prestations réalisées par GECO**

- 🌍 Abattage/recepape d'arbres
- 🌍 Fauchage/débroussaillage
- 🌍 Dessouchage
- 🌍 Evacuation de végétaux néophytes
- 🌍 Talutage/reprofilage en déblai/remblai
- 🌍 Mise en place de souches et création d'hibernaculums
- 🌍 Plantation de mottes de plantes hélrophytes
- 🌍 Mise en place de boutures de saules et peupliers (Prélèvements locaux)
- 🌍 Mise en place de pieux vivants de saules et peupliers (Prélèvements locaux)
- 🌍 Plantation des arbustes
- 🌍 Ensemencement



Réalisation	Maitre d'ouvrage	Maitre d'œuvre	Partenaires
2016			